

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1850 \(31 mai-18 octobre\) : Une posture politique et publique à établir](#)[Item](#)[Val-Richer, Mercredi 3 juillet 1850, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

Val-Richer, Mercredi 3 juillet 1850, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Académies](#), [Circulation épistolaire](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Institut de France \(Paris\)](#), [Instruction publique](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#), [Presse](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1850-07-03

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 13

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer, Mercredi 3 Juillet 1850

Je n'aurai donc pas de lettre ce matin. Je me trompe ; j'espère que vous m'aurez écrit quelques mots hier avant de partir. C'est demain que je n'aurai pas de lettre.

Demain sera bien ennuyeux.

Je regrette de ne pas vous montrer une longue lettre que je viens d'écrire à ceux de mes amis de l'Institut qui voulaient me nommer l'un des trois membres qu'il doit envoyer au conseil supérieur de l'instruction publique. Je décline cet honneur. Je crois la lettre bonne et convenable pour moi. Il m'a convenu qu'on voulût me nommer, et qu'on le témoignât. Il ne me convient pas d'être nommé. Quoique vous n'entendiez pas grand chose à ces affaires là, vous avez tant entendu parler de cette loi et de son importance que vous seriez bon juge de ma résolution et de mon langage. Voici l'avant dernier paragraphe de ma lettre celui qui m'est tout à fait personnel : " Vous le voyez, mon cher ami ; je suis bien loin de la loi nouvelle. Comme mesure de transition, il se peut qu'elle soit utile, peut-être même qu'elle fût nécessaire ; elle n'atteindra, je crois, d'une façon durable, ni le but général d'éducation, ni le but spécial de pacification qu'elle se propose. Je serais donc bien peu propre à concourir à son exécution. Plus je considère ce qui m'entoure, plus toute situation fausse m'est antipathique. Rien ne ressemble plus à une situation fausse que de mettre la main à une œuvre au mérite et au succès de laquelle on ne croit point. C'est un grand bonheur, quelque chèrement qu'il soit acheté, que de pouvoir rester, non seulement par ses actions, mais aussi par les apparences, dans la vérité de ce qu'on pense et de ce qu'on veut. Je ne me sens pas disposé à y renoncer. " Je serais bien trompé, si ma lettre n'était pas approuvée. Elle finira peut-être par devenir publique ; mais non pas d'abord ; il faut qu'elle circule manuscrite parmi les membres de l'Institut, et pour eux seuls.

Midi

Pas de lettre de vous et l'accident de Sir Robert Peel à la place. J'en suis vraiment très fâché. Je déteste de voir disparaître les grandes figures. J'espère bien qu'il guérira. Je n'ai pas un mot de Paris. Hors de Paris, lisez toujours la Patrie. C'est le journal le plus franc. Il vient de mettre sur le tapis la fusion des deux branches, ou la prolongation des pouvoirs du Président avec une hardiesse, qui n'a rien de révolutionnaire et qui fait faire un pas aux questions. Adieu, Adieu.

Je n'aurai qu'après demain la lettre que vous m'écrivez aujourd'hui de Bruxelles. C'est bien long. Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Mercredi 3 juillet 1850, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1850-07-03

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3399>

Copier

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Mercredi 3 juillet 1850

Destinataire Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationBruxelles

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/01/2022 Dernière modification le 03/04/2025

2698

Mes Archives - Mercredi 3 Juillet 1850

Je n'aurai pas de lettre ce matin. Je me trompe ; j'espére que vous, ^{avouez} devrez quelque mots hier, avant de partir. C'est demain que je n'aurai pas de lettre. Demain sera bien occupé.

Je regrette de ne pas vous montrer ^{une} longue lettre que je viens d'écrire à coup de ones, auj^s de l'Institut qui voulait me nommer l'un des trois membres qui devraient être nommés au Conseil Supérieur de l'instruction publique. Je décline cet honneur. Je crois la lettre bonne et convenable pour moi. Il m'a convenu qu'on voulût me nommer, et qu'on le témoignât. Il ne me convient pas d'être nommé. Quoique vous n'entendiez pas grand' chose à ces affaires, là, vous avez fait entendre parles de cette loi et de son importance que vous seriez bon juge de ma résolution et de mon langage. Voici l'avant dernier paragraphe de ma lettre, celui qui m'est tout à fait personnel :

" Vous le voyez, mon cher ami, je suis bien loin de la loi nouvelle, comme mesure de

transition, il se peut qu'elle soit utile, peut-être même qu'elle fut nécessaire ; elle n'atteindra, je crois, d'une façon durable, ni le but général d'éducation, ni le but spécial de pacification qu'elle se propose. Je serais donc bien peu propre à concourir à son exécution. Plus je considère ce qui m'entoure, plus toute situation fausse me déstabilise. Ainsi ne ressemble plus à une situation fausse que de mettre la main à une œuvre au mérite et au succès de laquelle on ne croit point. C'est un grand bonheur, quelque chéremme qu'il soit acheté, que de pouvoir voter, non seulement par l'action, mais aussi par la présence, dans la visite de ce qu'on paie et de ce qu'on veut. Je ne me sens pas disposé à y renoncer.

Je serai bien troublé si ma lettre n'est pas approuvée. Elle finira peut-être par devenir publique ; mais non pas d'abord ; il faut qu'elle circule manuscrite parmi les membres de l'Institut, et pour eux seuls.

Midi

Par la lettre de vous, et l'accord de M. Robespierre à la place. Son successeur lui, fâché. Je regrette de voir disparaître les grandes figures.

Je passe bien qu'il guérira. Je n'ai pas un mot de Paris.

bon au Paris, lirez toujours la Patrie. C'est le journal le plus franc. Il aime de quelle sorte à propos la fusion des deux branche ou la prolongation des pouvoirs du Président avec une hardiesse qui n'en fait pas révolutionnaire, et qui fait faire impasse aux questions.

Ainsi, ainsi. Je n'aurai qu'un dommage la lettre que vous m'enviez aujourd'hui de Bruxelles. Cela bien long. Ainsi.

3